



Article rédigé par Laura Broto et Eléonore Champierre de Villeneuve, binôme ayant remporté le second prix du challenge étudiant *Shake the Law*, sur le thème "Commission européenne, Digital Age et Intelligence Artificielle".

Comment créer un cadre législatif européen compétitif et éthique pour l'intelligence artificielle (« IA ») ? Voici, *in fine*, la question qui nous a été posée lors de la finale du challenge *Shake The Law* organisé par le cabinet Gide Loyrette Nouel. Au lendemain de la consultation publique initiée par la Commission européenne, la problématique de la réglementation de l'IA apparaît comme l'un des défis les plus complexes et stratégiques des prochaines années. Pour répondre à la problématique posée, notre propos s'est construit au fil de nos lectures et des entretiens que nous avons conduits avec de jeunes diplômés, des ingénieurs, des professeurs et entrepreneurs travaillant en France et à l'étranger. Ces témoignages essentiels des acteurs européens de l'IA traduisent les espoirs auxquels le prochain cadre législatif pourrait donner naissance. Nous avons, au cours de notre pitch devant le jury, essayé de les retransmettre de la façon la plus fidèle possible au travers de six propositions de réformes que nous vous exposons ci-après.

1. Penser un écosystème de la donnée compétitif

Proposition 1 : Limiter l'exploitation de la donnée européenne à l'Union européenne

Pour garantir l'hébergement des données sur le territoire européen et les rendre moins liquides, la voie légale pourrait être empruntée pour limiter leur exportation et ainsi leur traitement par des entreprises étrangères. Aussi, nous soutenons la poursuite du projet de *cloud* souverain européen Gaia-X fondé sur les critères d'interopérabilité et de modularité. Le *cloud* souverain n'a de sens qu'au niveau européen : s'arrêter à l'échelle d'un État membre, c'est se priver de données pour nourrir des algorithmes et donc limiter leur performance. Enfin, un *open data* des données du secteur médical conforme au respect au droit à la vie privée doit être encouragé afin de permettre l'émergence de start-ups, essentielles pour la construction d'un écosystème puissant. Des algorithmes alternatifs peuvent être conçus afin de réaliser ce délicat équilibre.

Proposition 2 : Adapter nos règles juridiques aux spécificités de l'IA

L'IA est un objet de droit nouveau dont les particularités appellent un droit adapté. La propriété intellectuelle tout d'abord pourrait offrir des outils juridiques protecteurs pour des algorithmes par essence évolutifs. En matière concurrentielle ensuite, l'émergence de champions européens de l'IA ne se fera que par une multiplication des concentrations entre les entreprises européennes et une coopération accrue entre les États membres (à l'instar de la collaboration entre l'Autorité de la concurrence et le *Bundeskartellamt*). S'opposer à la formation d'acteurs importants au niveau européen, c'est inciter le recours à des entreprises non-européennes. Alors que certaines entreprises françaises se sont positionnées en première place pour l'analyse des données dans la lutte contre le terrorisme, l'émergence de champions européens devrait plutôt être encouragée.

2. Construire une Union européenne de l'intelligence artificielle attractive

Proposition 3 : Inciter les investissements des acteurs privés et publics à tous les niveaux de la chaîne de financement

L'investissement pourrait être incité par l'émission de bons « IA » sur le modèle des *green bonds* émis par la Banque européenne d'investissement en 2007 et par des politiques fiscales pensées sur le modèle du report d'imposition de la plus-value, à condition de réinvestir une partie du bénéfice dans des projets porteurs pour l'IA. Les particuliers constituent aussi des leviers de financement à ne pas négliger : des politiques d'éducation économique au niveau européen pourraient être initiées. C'est



par exemple l'objet du programme Madrinas du réseau français The Family qui vise à inclure les femmes dans l'investissement des start-ups. On rappellera ici qu'aujourd'hui 94 % des emplois dans les start-ups sont des CDI : investir dans l'IA, c'est aussi enclencher le cercle vertueux de l'emploi.

Proposition 4 : Attirer les talents de l'IA dans l'Union européenne

Pour contrer la fuite des cerveaux et à défaut de pouvoir concurrencer directement les salaires proposés par les géants américains du numérique, l'émergence des futurs talents de l'IA peut s'effectuer par un renforcement des synergies à tous les niveaux. Dans un premier temps, les partenariats entre le public et le privé doivent être multipliés (renforcement des partenariats entre les entreprises et les universités, création d'écoles/entreprises sur le modèle de la Dyson School of Design Engineering), ainsi que la rencontre entre les disciplines pour motiver les développements possibles de l'IA (développement de formations transversales et de double-diplômes sur le format HEC-Polytechnique). Ces avancées ne seront rendues possibles que par un recours accru voire quasi-obligatoire à des formations dispensées intégralement en anglais afin de faciliter les échanges au niveau européen. Dans un second temps, pour attirer les talents étrangers en Europe, un centre de recherche européen sur le modèle du MILA canadien pourrait être créé. Ce centre comprendrait des infrastructures de nature à accueillir une puissance de calcul démultipliée, fondamentale pour un développement efficace de l'IA.

3. Promouvoir une intelligence artificielle durable et de confiance

Proposition 5 : Intégrer les outils de l'IA à des fins de soutenabilité écologique

Intégrée dans un processus de *Cleantech*, l'IA peut être utilisée à des fins écologiques. Au niveau du secteur public, les outils de prédictibilité de l'IA permettront de réduire massivement la consommation des ressources. Au niveau des acteurs privés, l'IA doit leur permettre de renforcer ou de donner naissance à une conscience écologique et d'adapter la consommation énergétique aux besoins des citoyens européens. Des outils tels que Plana créé par Digital for the Planet ou les travaux de DeepMind en matière de réduction de consommation d'énergie sont des exemples à suivre pour une IA durable.

Proposition 6 : Former les citoyens européens à l'avènement de l'IA

Un écosystème de l'IA pourrait être de confiance si les citoyens européens en comprenaient les rouages. Pour atteindre cet objectif, l'adaptation du processus éducatif et des programmes scolaires à l'avènement de l'IA est nécessaire. Dès le collège, des cours d'informatique et la mise en œuvre de projets sur le modèle du TPE français doivent être intégrés (par exemple concevoir un algorithme qui automatiserait un programme ou créer un site internet). Repenser les formations plus globalement pour adapter les élèves aux transformations opérées par l'IA sur les emplois semble également essentiel (avoir des formations qui visent à développer la créativité pourrait être une idée). Enfin, soutenir financièrement les start-ups de l'*Edtech* et promouvoir une communication efficace autour des solutions qu'elles proposent pourraient permettre la formation dans l'IA des générations de demain.

NB : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent **que leurs auteurs**.